

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 15 janvier 2016

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 07/01/2016

L'an deux mille seize et le quinze janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : 21

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 0

Votants: 21

Pour: 21

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Francis BOUTES, Jean ARCAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BARTHES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Julie GARCIN-SAUDO, Martine GIL, Audrey IMBERT, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Martine OLMOS, Jean-Christophe PETIT, Yves ROBIN, Luc SALLES, Alain SICILIANO, Jacques FERNANDEZ, Michel SALLES

Représentés:

Présents non votants :

Excusés: Michaël ANDERS, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Marylène FAIVRE, Jean-Luc FALIP, Vincent GAUDY, Isabelle GIL, Gilbert LEPETITCORPS, Francine MARTY, Alain MOULY, Marie PASSIEUX, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Tourisme : Appel à Manifestation d'Intérêt pour le Guide du Routard

L'ANPP (Association Nationale de Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux et des Pays) a pour objet de susciter des initiatives et de regrouper des moyens en faveur des Pays par un échange permanent d'informations et d'expériences entre les représentants des collectivités territoriales et de leurs regroupements, des entreprises et associations susceptibles de répondre à leurs besoins.

Dans ce contexte, l'ANPP développe un partenariat avec « Le Guide du routard » et le groupe Hachette. Un premier appel à projet a été lancé en 2014, lors des États Généraux des Pôles territoriaux et des Pays, des 7 et 8 Décembre 2014 à Tours, pour permettre aux Pays de disposer d'un « Guide du Routard », à l'échelle du territoire de projet Pays.

Ainsi, en 2016, six « Guides du routard » seront édités (Pays Pyrénées Méditerranée, Pays de Retz, Pays Portes de Gascogne...). L'impact touristique médian est de 30 % de fréquentation touristique supplémentaire sur le Territoire, par ailleurs il permet de bénéficier non seulement du réseau de distribution du Guide du routard mais aussi des partenaires du Groupe Hachette (BFM, Relay, Hazan, Larousse...).

Un second appel à manifestation d'intérêt – Guide du routard a été lancé lors de l'Assemblée générale du 29 Septembre 2015, pour la génération 2017, pour 6 nouveaux Territoires de projets / Pays.

Dans le cadre de son Schéma Local d'Orientation et de Développement Touristique (SLODT 2014-2020), le Pays a pour ambition de devenir un territoire reconnu et attractif, avec un tourisme de qualité ; de fait, l'axe promotion et mise en marché du SLODT est prioritaire et cet appel à manifestation d'intérêt répond pleinement à cet enjeu.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles souhaite donc candidater à cet appel à manifestation d'intérêt pour le Guide du routard.

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur la candidature du Pays à cet appel à manifestation d'intérêt - - Guide du routard, et l'autoriser, en cas d'avis favorable, à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

RF

Sous Préfecture de Béziers (Hérault)

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 19/01/2016

034-253403554-20160115-2016_15_01_07-DE

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur la candidature du Pays à cet appel à manifestation d'intérêt - - Guide du routard, et autorise le Président à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Magalas, le 15 janvier 2016.

Le Président,
Francis BOUTES



RF

Sous Préfecture de Béziers (Hérault)

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 19/01/2016

034-253403554-20160115-2016_15_01_07-DE